

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

LITTÉRATURE.

LE SULTAN JUSTE.

Après la bataille des Pyramides, quand Bonaparte fut maître du Caire comme d'Alexandrie, il chargea Desaix de remonter le Nil avec sa division et de soumettre la haute Égypte. Pareille expédition ne pouvait être confiée à un général plus habile, à un homme plus capable de la faire réussir. Desaix avait non-seulement toutes les qualités et les vertus qui font le grand homme de guerre, mais aussi toutes celles qui servent à pacifier un pays et à faire bénir, même par les vaincus, une domination naissante.

Les populations de la haute Égypte n'eurent qu'à se louer de l'administration du général Desaix. Elles l'appelèrent le *Sultan juste*, et c'est encore ainsi que le nomment sous la tente les Arabes quand ils font au voyageur quelque récit légendaire de cette merveilleuse expédition.

Voici une de ces histoires, que rapporte un touriste anglais dont on ne saurait suspecter la véracité. Elle montre que le général français méritait bien la qualification que lui donnait l'imagination arabe.

Desaix s'empara de la haute Égypte, et la victoire de la veille ne faisait que préparer le combat du lendemain; car, avec Mourad-Bey, ce fut toujours à recommencer, jusqu'au moment de sa soumission. Cependant chaque nouvel engagement faisait perdre du terrain au chef mameluk, et les populations, longtemps opprimées, rançonnées, taillées à merci, acceptaient la domination française comme une délivrance. Depuis bien des siècles, la vieille terre des Pharaons n'avait joui d'une liberté égale à celle que lui donna la venue de nos soldats.

Il était sage, toutefois, de ne pas trop se fier à certaines allures paisibles. Avec le fanatisme musulman, une étincelle a suffi trop souvent pour allumer un incendie, et l'étincelle est toujours à craindre en Orient.

Desaix savait tout cela, et il agissait en conséquence. Outre sa mission militaire, il en avait acceptée une autre, que Bonaparte n'aurait confiée à nul autre dans l'armée.

Les savants de premier ordre qui avaient accompagné l'expédition pour fonder en Égypte un Institut analogue à celui de

France brûlaient d'explorer le pays, de visiter les ruines, de fouiller les tombeaux dans lesquels étaient ensevelies les civilisations disparues. Ces savants marchaient avec Desaix; car c'est après avoir passé le Caire, en remontant le Nil, qu'on arrive à la région des ruines. Pour faciliter leurs travaux, ces hommes éminents devaient chaque jour se mettre en rapport avec les indigènes, et il fallait que rien de fâcheux ne résultât de ce contact. C'est à quoi appliquait tous ses soins le lieutenant du général en chef.

Et les indigènes reconnurent bientôt qu'ils pouvaient compter sur la bienveillance de leurs nouveaux maîtres.

Cependant, malgré la fortune des batailles qui s'obstinait à lui être fatale, Mourad était loin d'avoir désespéré de sa cause. Il mettait en œuvre toutes les ressources de l'islamisme aux abois pour remplir les vides que la mitraille faisait incessamment dans son armée. Un santon, renommé pour sa sainteté dans la haute Égypte, et qui avait deux fois, à travers le désert, fait son pèlerinage au saint tombeau du prophète, écouta la voix de Mourad-Bey, et se mit à prêcher la guerre sainte. Ses manœuvres s'adressèrent d'abord, à la sourdine, aux Arabes vivant sous la tente, et plus nombreux dans le voisinage des cataractes du Nil que dans tout le reste du pays. D'un instant à l'autre, une révolte eût été pleine de périls de toutes sortes.

Instruit de tout ce qui se passait, le général Desaix n'hésita pas à frapper un grand coup.

Habiles à profiter de tout ce qu'un pays pouvait leur offrir d'avantageux, nos soldats avaient promptement appris à monter sur les dromadaires, qui sont les vaisseaux du désert. Desaix envoya une compagnie de ces cavaliers de nouvelle espèce dans les tribus en fermentation, avec ordre de s'emparer du santon. On devait éviter de lui faire aucun mal; mais il fallait s'emparer de sa personne et le conduire sous la tente du général.

Trois jours après, le santon était enlevé au désert, et les dromadaires, avec leurs cavaliers, rentraient sains et saufs au camp français.

Ce n'était là, cependant, que la portion la plus facile de la besogne, et Desaix ne l'ignorait pas.

Mais le reste ne regardait que lui, et il savait parfaitement à l'avance comment il se tirerait d'affaire.

La rapidité des mesures prises avait été telle, que le secret avait été scrupuleusement gardé, et que les indigènes ignoraient l'empoisonnement du saint homme, au moment même où ils allaient être appelés à se prononcer sur sa conduite et à décider de son sort. La tente du général était dressée à côté de celles de ses soldats dans une de ces villes en ruines qui abondent dans la haute Égypte. Par une singularité assez bizarre, elle s'appuyait à un antique tombeau parfaitement conservé, et qui avait longtemps servi de demeure au santon Mohammed, dont nous nous occupons. Ce tombeau fut la prison qu'on lui donna pour le dérober aux regards indiscrets des indigènes, qui avaient liberté entière de circuler dans notre camp.

(La fin au prochain numero.)

LE BOURRU.

QUÉBEC 29 SEPTEMBRE, 1859.

L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Cette institutions, comme tout ce qui est grand et utile, souffre nécessairement des effets de l'envie, de la jalousie, ou plutôt de la haine des âmes viles et incapables d'une bonne action.

Sans égard pour les sacrifices des MM. du Séminaire de Québec, sans égard même pour le bien que l'Université-Laval fait, sans considérer que le but de l'Université est d'honorer les professions libérales afin de les purger de trop d'ignorants qui en font la honte et qui les rendent ridicules, MM. les avocats de Québec ont fait et font tout ce qu'ils peuvent pour entraver la marche de l'Université, pour lui nuire, et rendre inutiles ses précieux enseignements.

S'il se présente un gradué de l'Université, un bachelier-es-arts par exemple, il a pourtant des titres à la capacité, et bien, il ne seras admis à l'étude de la loi qu'après avoir subi un examen rigoureux jusqu'à l'humiliation, au contraire qu'il se présente un individu ignorant, de toute incapacité, il est admis sans difficulté et ho-

noré de compliments sur son *brillant examen*.

Le six septembre courant, deux élèves de l'Université, MM. Bossé et Casgrain, tous deux Bacheliers en droit, se présentent pour être admis à la pratique de la loi après avoir subi un cours régulier et complet de droit, Messieurs les AVOCATS leur font subir un examen qu'ils subissent avec éclat, avec triomphe, puis nos AVOCATS, *ayant examiné le fond avant la forme*, ne trouvant point de prétexte plausible pour les renvoyer regardent la loi, le règlement de l'Université et s'écrient "l'Université n'a de règlement que depuis cinquante-huit, Messieurs vous ne pouvez jouir du privilège de la loi, allez-vous-en."

Après avoir été ridicules, Fournier, Secretan & cie. mentent et mentent effrontément. Oui ils ont menti, car l'Université à eu un règlement dès sa fondation, quand que même elle n'aurait pas fait sortir d'annuaire depuis cinquante huit. Mais nous savons pourquoi Messieurs Bossé et Casgrain ont été renvoyés à l'année prochaine. Monsieur Fournier est un jaloux, un méchant homme et comme tous les êtres de son espèce, il est jaloux de tout ce qui est beau et grand, l'Université n'a pas voulu et ne voudra jamais de lui pour professeur, c'est un de nos démocrates enragés, fous et surtout haineux, c'en est assez pour qu'il travaille à la chute de cette institution. Pauvre petit Fournier!!!

Quand au bavard Secretan, il n'aime pas qu'on reçoive trop d'avocats, il craint de perdre ses clients à la cour de police.

MM. Secretan, Campbell et Karr sont anglais, c'est-à-dire ennemis de tout ce qui est Canadien-français et Catholique. Voilà les raisons qui ont fait rejeter MM. Bossé et Casgrain. Voilà comment se comporte le barreau à Québec.

NOUVELLES D'EUROPE.

La *North American*, arrivé dimanche nous a apporté des nouvelles très importantes.

Un des tuyaux générateurs de la vapeur du *Great Eastern*, a fait explosion, causant la mort à six personnes et en blessant plusieurs autres.

Elles nous apprennent aussi la mort du Général Sir William Eyre, ex commandant des forces en cette province. Il était âgé de 53 ans et appartenait à plusieurs ordres de chevalerie, entr'autres à ceux du Bain et de Medjidie.

Les Conférences de Zurich étaient suspendues.

Les nouvelles de Shaughai sont du 5 juillet et annoncent qu'à l'arrivée de l'escadre de l'armée alliée aux bouches du Peiho, ou la rivière jaune, les Chinois se seraient mis

en frais d'en arrêter la marche. Un engagement par terre et par eau avait eu lieu dans lesquels les Anglais avaient perdu plusieurs chaloupes canonnières par dessus 464 hommes tués et blessés dont 22 officiers.

L'escadre avait rebroussé chemin, après que les phénipotentiaires français et anglais eussent fait une tentative de pénétrer dans le Peiho dont l'entrée se trouvait défendue par 20,000 hommes du Mongol et de fortes batteries qui avaient fait un feu destructeur qui avait failli coûter la vie aux plénipotentiaires eux-mêmes. Cela mettait fin au traité dont Lord Elgin s'était tant promis et et ouvert la porte à une guerre sans merci de la part des puissances alliées contre leur perfide et barbare ennemi le Céleste Empire.

Les troubles continuaient dans les Indes.

Les Anglais craignaient toujours une invasion des Français.

TRISTE ACCIDENT.

C'est avec chagrin que nous annonçons à nos lecteurs, la perte sensible que vient d'éprouver Notre Gouverneur Sir Edmund Head et sa famille, dans la personne de M. John Head, son fils, qui s'est noyé à Trois-Rivières le 26 courant.

Ce jeune homme âgé de 17 ans venait d'arriver d'Angleterre.

Il inhuma à Québec, vendredi prochain.

ERRATA.

Nous devons corriger un bon nombre de fautes qui se sont glissées dans la partie de *La Pochettade* publiée dans le dernier numéro.

10e vers,	au lieu de guida,	lisez guidas.
23e " " " "	attaché,	attachée.
48e " " " "	Abandonner,	abandonné.
49e vers	au lieu de cette,	lisez cet.
51e " " " "	pontif,	pontife.
100e " " " "	tardine,	tardive.
102e " " " "	encore,	encor.

LE DÉSESPOIR.

La clique enragée de l'*Observateur*, c'est-à-dire tous ceux qui, ne peuvent se consoler de la perte si douloureuse du *National*, s'attachent à cet informe débris d'un semblant de puissance qui n'est plus, en sont rendus au comble du désespoir en voyant leur échapper le reste d'une popularité

qui, quoique insignifiante, les soutenait cependant au milieu de leurs labeurs. Ce désespoir va jusqu'au délire et, quelquefois, oubliant leurs chagrins par cela seul qu'ils ne peuvent plus les supporter, ils jettent des éclats de rire, imitant en cela les êtres malheureux que l'infortune a privé de la raison! Qu'est alors qu'ils se croient quelque chose et, au comble du délire, on les voit danser, sautiller, gambader et se crier les uns aux autres: "Enfoncé! enfoncé! Le ministère s'en va! Les bleus sont battus! A nous maintenant de gouverner la machine et de puiser dans les coffres de la province! A nous la richesse, le pouvoir, l'honneur! Et à force de trébucher, il laissent épars les divers éléments du pouvoir futur: d'un côté une petite poche... de guenilles, de l'autre quelques parcelles de *râtelier*, ici un petit flacon d'opium, là une bouteille de whiskey etc. etc! Et voilà tous les titres qu'on possède pour arriver au gouvernement de la chose publique! Pas de science, on n'a jamais pu s'imposer le sacrifice d'étudier; pas de jugement, la débauche l'a obscurci; pas de principes, on n'a jamais pensé qu'à satisfaire ses appétits! Et cependant on croit le peuple assez sot pour mettre sa confiance en soi!

Pourtant, quand un moment lucide vient à apaiser cette frénésie, ces messieurs voient bien clairement qu'il n'y a plus de salut pour eux dans la démocratie. Alors, ils frémissent en voyant, dans le sombre avenir, s'avancer le hideux cortège du mépris, de la honte et de la faim! Ah! si'il y avait moyen de revenir sur ses pas, que ce serait bientôt fait! Mais non, ce serait hâter sa ruine. Et effet: gagnerait-on la bienveillance des bleus? Pas du tout, puisque ceux-ci les méprisent au lieu de les plaindre! Et le mépris ne s'efface jamais! Cette conversion n'aurait pour fruit que d'ajouter au mépris universel le mépris de ceux qui, sans savoir ce qu'ils faisaient, suivaient aveuglement ces chefs qu'ils croyaient sincères! Voilà quel serait le résultat de cette conversion. Donc il est impossible; à moins que le ministère ne Pacherât! Alors on pourrait au moins éviter la famine! C'est pourquoi l'on vante bien fort la conséquence de cette conversion: on espère que le gouvernement s'y laissera prendre et qu'il offrira un prix quelconque! Mais, bougez pas! La marchandise est trop brûlée de liqueurs alcooliques pour être vendable; elle ne vaut rien et serait plus nuisible que profitable!

Il faut donc rester rouge malgré soi: il le faut, sous peine d'être basoué de tout le monde; il le faut, sous peine de mourir de honte, de désespoir et de faim! Voilà pourquoi l'on cherche, avant de disparaître, à se venger sur tous ceux qui ont eu le tort de bien penser, de ne pas courir après la fortune comme l'enfant qui va se jeter dans la rivière pour attraper le papillon qui s'envole, et d'attendre le cours ordinaire des

choses pour avoir part au banquet de la vie sociale !

Où les démocrates voudraient bien que la conversion fût possible ! Allez demander à maître Marc Aurèle ce qu'il donnerait pour n'avoir jamais été rouge ! Demandez-lui s'il en serait bien plus avancé quand même le système des *lettres d'argent* n'eût pas été pratiqué en Canada ! Il maudit en son cœur les amis perfides qui l'ont entraîné dans cette voie d'où l'on ne peut plus sortir lorsqu'une fois on y est entré !

Tous, jeunes et vieux, il ont le blasphème à la bouche contre la Providence, parce qu'elle n'a pas voulu seconder leur délire ! Que cette leçon serve aux siècles futurs !

CORRESPONDANCES.

MM. les Collaborateurs,

Veuillez me permettre l'usage de votre intéressant et aimable *Bourru*, pour inviter les citoyens à prendre des moyens prompts et effectifs contre une certaine *mode qui s'est introduite* parmi nous, bon gré, malgré et contrairement à toutes les lois divines et humaines. Cette mode pèche sous plusieurs rapports et n'a été créée, je crois, que pour faire la damnation éternelle de cette moitié du genre humain à laquelle j'appartiens et qu'on a coutume d'appeler les hommes.

Quels crimes n'a pas commis la Crinoline ?

Je frémis à cette pensée !

Il est temps et grand temps que les citoyens s'organisent et fassent disparaître cette mode honteuse. Révolution-nous, secouons le joug qui nous a été imposé par les femmes. Que le jour de la *Liberté* luise enfin pour nous ! Et ça sera le plus beau jour de ma vie !

CHARLES.

Anx Rédacteurs du *Bourru*.

Messieurs,

Le temps va mal et les procès aussi. Tâchez de faire en sorte que M. Louis Michel Darveau gagne ses procès le plutôt possible, car il en a besoin. Mille louis est une somme assez ronde je crois, pour le racomoder à tout jamais avec le shériff et le mettre en état de publier son intéressante feuille bien longtemps encore. Il serait triste de faire disparaître à présent *L'Observateur* de la scène politique.

DOSSIER.



Louis Michel tirant le diable par la queue !!!

AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

A PROPOS DE RATELIER.

Un propos offensant et une paire de soufflets amènent devant le tribunal de police correctionnelle Mme Frémi et Mme Goujet.

L'auteur du propos est Mme Frémi, plaignante ; l'auteur de la vengeance, les soufflets, est Mme Goujet, maîtresse fleuriste.

Un témoin.—C'est arrivé tout simplement que Mme Frémi était tranquillement à travailler avec nous, qu'alors Mme Goujet est entrée et a dit, en s'approchant d'elle d'un air furibond et rouge comme un homard cuit : " Vous vous êtes permis de dire que j'avais de fausses dents.—Moi ? répond Mme Frémi d'un air étonné, mais non, madame, je n'ai pas dit ça.—Si, madame.—Non, madame.—Si, madame ; mais si j'ai de fausses dents, je vais vous prouver que je n'ai pas des fausses mains ! " Et v'lan ! v'lan ! une paire de gifles, et elle s'en va là-dessus, en laissant Mme

Frémi tombée de son haut. Elle nous a juré après, ses grands dieux, qu'elle n'avait jamais dit que Mme Goujet avait de fausses dents.

Trois témoins déposent dans le même sens.

M. le président.—En voilà assez. Y a-t-il des témoins à décharge ?

L'audicier.—Un seul, monsieur le président.

M. le président.—Faites venir le témoin à décharge.

Le témoin s'avance à la barre : c'est un garçon de magasin, Savoyard de naissance.

La prévenue.—Voulez-vous, s'il vous plaît, lui demander si Mme Frémi ne lui a pas dit que j'avais un faux râtelier ?

M. le président, au témoin.—Vous entendez ? Mme Frémi vous a-t-elle tenu ce propos ?—R. C'est vrai.

Mme Frémi, se levant et avec énergie. Moi, je vous ai dit cela ?

Le témoin.—Oui, madame, vous me l'avez dit.

Mme Frémi.—Mais c'est un affreux mensonge !

M. le président.—N'injuriez pas le témoin, madame.

D. Où Madame vous a-t-elle dit cela ?—R. Chez elle.

M. le président.—A quel propos madame vous a-t-elle dit cela ?—R. A propos d'une commande qu'elle n'avait pas livrée à temps à mes patrons, elle ne nous manquait jamais de parole ; c'est alors qu'elle m'a dit : " Ça n'est pas étonnant, Mme Goujet a un faux râtelier ; " mais elle a ajouté : " Elle a vingt ou trente ouvrières. "

Mme Frémi.—Je me rappelle bien ça, mais je ne vous ai pas dit qu'elle avait... Quel rapport ça aurait-il eu avec... (frappée d'un souvenir) Ah !... j'y suis... Il a mal compris, le malheureux : oui, j'ai dit que madame, ayant vingt-cinq ou trente ouvrières, avait un fort atelier, et il a été rapporter un *faux râtelier*.

Un rire bruyant, parti de l'auditoire, accueille cette explication, que paraît comprendre et admettre la prévenue.

La prévenue.—Si c'est comme ça, je suis très fâchée d'avoir frappé madame et je lui en demande pardon.

Dans de pareils termes, le tribunal devait se montrer indulgent ; il a condamné Mme Goujet à une simple amende de 50 francs.

FAITS DIVERS.

UNE PETITE EN COUR DE JUSTICE.—Les époux Loub plaident en divorce ; la vie com-

mune leur est insupportable. Quant à leurs avocats, ils ne paraissent pas entretenir des sentiments plus pacifiques que ceux de leurs clients; l'audience d'hier (12^e district) en a fourni la preuve.—M. Treadwell lisait un affidavit de W. Loud, le mari; et dans cet affidavit il était déclaré que le conseil de la partie adverse l'avait mal dirigé. A ce passage M. Shafter, l'avocat de l'épouse, interromp la lecture.—“Quel est ce conseil!” s'écrie-t-il.—“C'est vous, monsieur Shafter,” lui fut-il répondu.—“C'est faux, c'est un mensonge,” fut la réponse.—Sur ce les deux plaideurs en vinrent aux mains. Le shérif les sépara avant qu'aucun dommage grave s'ensuivit pour leur peau.

Le juge Norton, sentant la majesté de la justice offensée, a prononcé une amende de 100 dollars contre Shafter pour avoir appelé son adversaire “ menteur ”.—Mais, jugez combien les avocats ont de ressources! M. Shafter est parvenu à prouver au juge, qui avait tout vu et tout entendu, qu'il n'avait point donné le démenti en question, et que, dans tous les cas, dire d'un affidavit qu'il contient une fausseté, ce n'est pas attribuer cette fausseté à celui qui en fait la lecture.—Après cet argument sans réplique, le juge-temoin, convaincu de s'être mépris a retiré l'amende. Restaient les voies de fait et le scandale de l'audience; mais, bagatelle que cela (*L'Echo du Pacifique*.)

INTERVENTION CELESTE.—L'aéronaute Sterner—celui qui a vaincu Godard dans une course en ballon—a fait le mois dernier une ascension pendant laquelle il a joué, à son insu, le rôle d'ange du jugement dernier. Ce fut lorsque son aérostat passa dans l'Indiana, entre Bluffton et Locport, sur la ferme de John Shrepple, Allemand, simple d'esprit, mais qui n'en sera pas plus béni pour cela, car il bat sa femme comme plâtre. En voyant dans les cieux ce corps noir qui s'avancait avec rapidité, John, qui travaillait au champs avec sa malheureuse moitié, se figure qu'il a sur la tête l'ange biblique chargé d'annoncer la fin du monde. Se jetant alors aux pieds de sa *friau*, entre deux plants de pommes de terre fraîchement piochés, il la conjure avec ferveur, les larmes aux yeux, les mains jointes et les lèvres tremblantes, de lui pardonner toutes les volées qu'elle a reçues de lui. La femme, bonne mère Allemande, ne résiste guère à ces supplications et un baiser scelle la paix entre ces deux rustiques époux. Quand ils lèvent les yeux vers le ciel pour implorer sa clémence, l'aéronaute était déjà loin et son ballon ne paraissait pas plus gros que le poing. Il est inutile d'ajouter que moins d'une heure après, Shrepple battait plus que jamais pour se venger de la peur qu'il avait eue.

TRAGIQUE ACCIDENT A UNE NOCE.—Deux jeunes époux nouvellement mariés à

St. Gall (Suisse) s'en furent, après la cérémonie, accompagnés de leurs amis, dans un hôtel voisin où devait avoir lieu le festin ordinaire en pareille circonstance. Au moment où la joie et la gaieté étaient au comble, la sinistre détonation d'un fusil se fit entendre, et, à la grande consternation des conviés, le jeune époux, frappé d'une balle à la tête tomba mort sur le champ. Le même projectile, avant de l'atteindre, avait effleuré le cou de sa femme et après avoir traversé la tête de l'époux, alla se loger dans l'épaule de l'un des convives qui fut grièvement blessé. On découvrit ensuite que ce funeste coup de fusil avait été tiré en l'honneur des époux par un nommé Boppart, leur ami, qui par une fatale inadvertance, avait chargé son arme avec une cartouche à balle, au lieu d'autre qui n'était qu'à poudre. On laisse à diviner l'effroi et la terreur qui troublèrent une fête si gaiement commencée: et comme si le côté tragique devait l'emporter jusqu'au dernier point, Boppart, brisé par la douleur, se noya le lendemain.—*Illustrated London News*.

DÉCES.

Il y a déjà plusieurs semaines, en cette ville, Sieur Pierre-Gabriel Thelesphore Marc-Aurel *Le National*, âgé de quatre ans et quelques saloperies. Cet enfant qui donnait de grands espérances par son esprit précoce, vient d'être enlevé à ses amis, par une cruelle maladie qui a pour nom “ Coliques argentines.”

Il laisse pour déplorer sa perte tous les niais, les sots et les gens de l'*Observateur*.

—R. I. P.—

ANECDOTES.

—Dans la soirée du 14 août, un provincial parcourait avec sa femme la ligne des boulevards. Arrivés en face de la rue Lepeletier, ils voient sur une colonne les mots, *veni, vidi, vici*.

La femme demande à son mari l'explication de ces trois mots.

—Parbleu! ce sont les noms de généraux piémontais, dit celui-ci d'un air capable, tu vois bien du reste que se sont des noms italiens.

—Un pauvre ouvrier présentait son compte à un riche marchand. “Est-ce que vous n'avez rien reçu?” lui dit le marchand avec colère. “Oui, monsieur, répondit l'ouvrier: j'ai déjà reçu le coup de pied que vous m'avez donné l'autre jour.”

—Un jeune homme de Montréal, M. B***, avait écrit une lettre à certaine demoiselle qui se prétend très forte en littérature. Il en reçut une réponse qui n'était qu'une longue critique de ce qu'il avait écrit. “En somme, disait la demoiselle, j'ai mieux aimé la fin de votre lettre que le commencement.” M. B***, qui a beaucoup d'esprit, répondit de la façon suivante:

Mademoiselle,

Je commence celle-ci par la fin.

A DIEU.

B***

(*La Guêpe*.)

—Sous prétexte que la forge lui dessèche les poumons, le nommé Gerbaut, maréchal ferrant dans un village voisin, passe la moitié de son temps à s'ingurgiter force liquides. Or, chaque fois qu'il est peu allumé, le père Gerbaut se livre à une foule d'excentricités auxquelles on ne fait plus attention, tant on y est habitué. Hier, cependant, tous ses voisins ont été mis sans dessus dessous par une de ses fantaisies d'ivrogne.

C'était vers midi; le maréchal, qui avait bu depuis le matin, venait de rentrer, et supportant sans mot dire les reproches de sa ménagère, lorsque tout à coup il décroche un fusil de chasse placé au-dessus de la cheminée, et court s'enfermer dans sa chambre à coucher: “Gerbaut, tu me déplaïs, s'écria-t-il alors en s'injuriant lui-même! Gerbaut tu n'es qu'un chenapan, qu'un vaurien; ta femme ne peut plus te voir, il faut que tu meures!” A ces mots, un coup de fusil part, et l'on n'entend plus rien. “Au secours, s'écrie aussitôt la pauvre femme, qui du dehors écoutait avec anxiété, au secours, le malheureux vient de se tuer!” Alors tous les voisins accourent, on enfonce la porte, on se précipite dans la chambre, et l'on est tout surpris de trouver le maréchal debout, les bras croisés et tout fier de son escapade: “Pas si bête que de me tuer, dit-il en riant, je n'aurais plus boire!”

En vérité, disait un père, je ne sais plus que faire de mon plus jeune garçon, tant il est menteur.—Faites-en un avocat, répondit quelqu'un, et sa fortune est assurée.

CONDITIONS.—Toutes lettres et correspondances, devront être adressées, *franco*.

On s'abonne en s'adressant à G. R. GRENIER, propriétaire, poste restante, Québec, boîte No. 266. Prix de l'abonnement \$1 par année ou 50 cents pour six mois.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.